

Avec 1792 commence cette grande lutte parlementaire qui devait finalement se terminer par la tourmente de 1837-38. Les biens des Jésuites, l'éducation, les subsides, la responsabilité ministérielle, l'amovibilité des juges, voilà autant de questions primordiales qui ont été discutées dans l'ancienne Chambre. Papineau, Bédard, Morin, Lafontaine, Taschereau, Blanchet, Viger, Bourdage et plusieurs autres luttèrent comme des lions pour les libertés canadiennes. La joute dura quarante-cinq longues années.

La métropole restait sourde aux demandes équitables de la colonie. Elle s'éveilla au bruit de la révolte de 1837. Les Canadiens avaient patienté près d'un demi-siècle ; mais un jour, las de subir toutes sortes d'injustices criantes, ils se levèrent terribles et arborèrent le drapeau de la liberté. La partie n'était pas égale. Aussi les patriotes furent-ils bientôt vaincus ; le gouvernement anglais, victorieux, suspendit la constitution de 1791 et proclama la loi martiale. Des échafauds furent dressés et le sang des patriotes coula à flot. Cardinal, Duquet, Delorimier et un grand nombre d'autres payèrent de leur tête l'amour qu'ils avaient porté à leur patrie.

En 1840, l'Angleterre réunit le Haut et le Bas-Canada et donna un seul Parlement au pays. Cet acte d'Union, dans l'esprit de ses auteurs, devait anéantir les Canadiens-français. La langue française était officiellement abolie, (1) les vieilles lois en partie rappelées et la responsabilité ministérielle encore lettre morte. Il faut avouer, cependant, que l'adoption de l'Acte d'union était le commencement d'une politique plus libérale de la part de l'Angleterre.

Nos pères furent bientôt remis de la terreur de 1838 et recommencèrent avec plus

d'énergie que jamais les combats constitutionnels. Lafontaine et Morin dans la Chambre, et Parent dans le *Canadien* se firent les principaux échos du peuple, réclamèrent avec force et obtinrent promptement le rétablissement du français comme langue officielle, la responsabilité du ministère aux Chambres, l'abolition des réserves du clergé protestant, l'abolition de la tenure seigneuriale, etc., etc. En quelques années le pays fut transformé et les Canadiens-français reçurent leur part d'influence dans les affaires du pays. La cause du succès du parti français à cette époque se trouve dans l'union étroite des Canadiens-français. Dans ces temps de lutte, il n'y avait qu'un parti dans le Bas-Canada, c'était le parti des patriotes.

Le pays se développa rapidement sous l'Union et bientôt cette constitution ne répondit plus à ses besoins. En 1867 les provinces du Canada furent réunies par un lien fédéral, et chacune d'elles fut dotée d'un *Parlement provincial*.

Comprenez-vous, maintenant, mes jeunes amis, pourquoi les électeurs doivent accomplir avec honnêteté et intelligence leurs devoirs de citoyens. A l'avenir vous saurez par quelles rudes épreuves notre province a passé avant de jouir du droit de se gouverner. Plus tard, quand vous serez appelés à voter, accomplissez ce devoir consciencieusement ; c'est une prérogative bien précieuse dont nous ne devons user que pour la gloire de notre nationalité.

Nous venons de voir le rôle que l'Assemblée législative a joué de 1791 à 1867, jetons un rapide regard sur sa composition actuelle et sur les pouvoirs dont elle est revêtue.

C.-J. MAGNAN.

(à suivre.)

(1) Lord Elgin inaugura le rétablissement de la langue française dans le parlement canadien en 1849.